



**Règlement de la Gratiféria organisée par la commune d'Aulnat  
le 30 septembre de 14h à 19h à l'école François Beytout**

**Règlement de la Gratiféria organisée par la commune d'Aulnat**

le samedi 30 septembre de 14h à 19h à l'école François Beytout (entrée par la cour de l'école)

Art. 1- La Gratiféria est un marché gratuit. Ce concept consiste à déposer des objets, dont nous n'avons plus l'utilité et que nous acceptons de donner, sans attendre quoi que ce soit en retour. Ceux qui le souhaitent, peuvent ensuite se servir gratuitement, qu'ils aient, ou non, quelque chose à offrir, cela n'a pas d'importance. Il ne s'agit donc pas de troc puisqu'il n'y a pas de réciprocité.'

**Notre objectif est d'inciter à l'utilisation de produits d'occasion pour contribuer à la préservation de nos ressources en énergies et en eau.**

Art. 2- Objets :

Vêtements, jouets et Bibelots

Art. 3- Dépôt :

- vendredi 29 septembre 2023 de 14h à 18h dans les locaux du Pôle Culturel (Clef du Partage, Entrée par le Square Hessel)

- samedi 30 septembre 2023 de 14 à 19h à l'école François Beytout (entrée par la cour de l'école) en continu sur place

Art. 4- Le donneur : Toute personne qui le souhaite.

Art. 5- Le receveur : Il peut choisir l'objet qu'il désire, dans le respect du savoir-vivre et des règles de politesse. Si plusieurs receveurs veulent un objet, c'est le premier qui en fait la demande qui en devient le nouveau propriétaire.

Art. 6- Récupération des articles : Le nombre d'articles à récupérer par personne est limité à 5 articles.

Art. 7- L'organisateur : Il se réserve le droit de refuser la mise à disposition d'un objet. Les objets seront acceptés dans la limite de l'espace disponible.

Art. 8- Les objets restants : Les articles qui n'auront pas trouvé preneur pendant la Gratiféria seront donnés à des associations caritatives

Contacts : Pour plus d'informations ou en cas de problème merci de contacter le 04.73.06.01.11 ou 06.73.65.65.65